

ok

Z10000 879

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES
AGRICOLES (I.S.R.A.)

LABORATOIRE NATIONAL DE L'ELEVAGE
ETVDE RECHERCHES VETERINAIRES

DAKAR-HANN

879

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET
DE "DEVELOPPEMENT D'UNE PRODUCTION LAITIERE BOVINE
INTENSIVE OU SEMI-INTENSIVE DANS LA REGION
DES NIAYES DU SENEGAL"

Par J.P. DENIS

I - ASPECTS TECHNIQUES

La convention 279/C/DPL/84/SEN a été **signée** le 4 octobre 1984, mais les premiers règlements **n'ont** pu être **réalisés** qu'à partir du 26 décembre, la mise en place de la trkoorerie de la CCCE **n'a** été définitive qu'à partir du début du mois de février. Suite à l'accord obtenu sur le PETF, un certain nombre **d'engagements** avaient pu être effectués mais les problèmes de règlements nous ont **causés** quelques difficultés avec nos fournisseurs, Depuis février la situation est devenue normale et les délais de règlement corrects.

L'originalité du financement **réside** dans **l'idée** d'assurer la pérennité d'une partie de l'argent mis à la disposition du projet. **En** effet, l'organisation de **l'opération** est la suivante :

Il existe 2 volets indépendants **l'un** de **l'autre** sur le plan **structurel** mais bien entendu liés sur le plan fonctionnel puisque **l'un** est chargé de l'encadrement de l'autre.

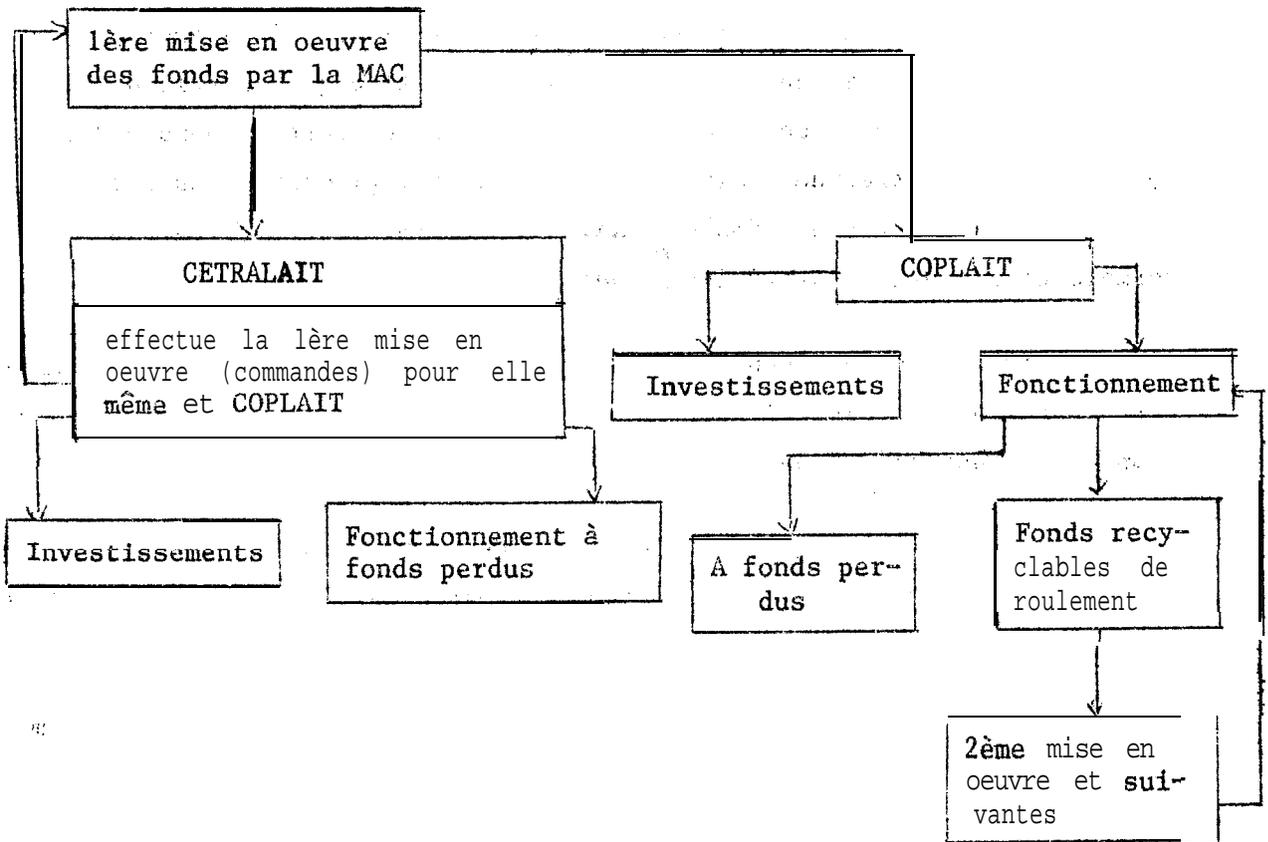
Le dispositif d'encadrement (CETRALAIT = Cellule **d'Encadrement** temporaire et **de** Recherches **d'Accompagnement**) est **chargé** d'aider et de conseiller les éleveurs. Il est aussi chargé d'identifier les problèmes qui se posent **et de leur trouver** une solution (**s'il** faut après avoir réalisé une action de recherche spécifique).

Les éleveurs sont regroupés dans un Groupement **d'Intérêt** économique (loi 84-37 du **11.05** 1984) doté **d'un** comité de gestion chargé progressivement de prendre les responsabilités de gestion de **l'opération** à savoir les intrants alimentaires, **les** médicaments, Le passage ne se réalise que lorsque les problèmes de recherche et de mise au point sont **réalisés**.

Pour que ce groupement (COPLAIT) **puisse** fonctionner, il a **été** décidé que le produit des ventes de lait, d'aliments,.. lui reviendrait (ceci à compter du **1er** janvier 1985) de **manière** à ce que puisse être constitué un fonds de roulement qu'il puisse **l'utiliser** en toute responsabilité et propriété.

Dans **cet** esprit, 45 200 000 F CFA ont **été** alloués à COPLAIT (dont 20 millions destinés à l'achat d'animaux en fin 1985) et 29 800 000 à **CETRALAIT**. COPLAIT a **bénéficié** de 16 500 000 récupérables pour la **constitution** du fonds de roulement [aliments, médicaments, reproduction (1)] .

Le schéma des dépenses réalisées est donc le suivant :



C'est, ce qui a été réalisé (voir aspects financiers) mais il faut remarquer que les prévisions du PETF ont été quelque peu bouleversées par les nécessités de, la mise en fonction du système dont la nouveauté explique ce manque de précision prévisionnelle.

.../...

II - ASPECTS FINANCIERS

L'ensemble des dépenses exécutées apparaît en annexe.

2.1 - Coplait

A la fin du mois de février 1985, la consommation des crédits COPLAIT (hors les sommes prévues pour l'achat des animaux) était réalisée à environ 98 p.100 soit 24 651 193 F sur 25 200 000 F. Il faut signaler que 4.000'000 F supplémentaires ont été provisoirement récupérés par COPLAIT sur l'achat du mélangeur (qui était inclus dans la partie investissement de CETRALAIT) pour régler des factures d'aliments urgentes.

2.2 - CETRALAIT

Les dépenses engagées s'élèvent à 20 083 141 F soit 67,3 p.100 du montant alloué (compte tenu de la dépense de 4 000 000 sur le coût du mélangeur).

Les prévisions des dépenses à effectuer sur les crédits restants sont les suivantes (il reste 9 716 859 F).

Produits chimiques pour les analyses de lait	621 805
Réfrigérateur pour les-médicaments à Ssngaïkan	156 763
Progiciels agricoles	1 300 000
Mélangeur	500 000
Carburant {probablement à remanier}	797'883
Complément de facture pour les médicaments	500 000
Ensacheuse NOVA	150 000
Bidons de lait	650 000
Tanks refroidisseurs	300 000
Aménagements Sangalkam	1 000 000
Identification des animaux	250 000
Semences pour IA	1 300 000
Indemnités	210 000
Divers (azote, petit matériel, analyses, doc, main-d'oeuvre, téléphone, entretiendes véhicules, imprévus...)	680 408

II - ASPECTS FINANCIERS

L'ensemble des dépenses exécutées apparaît en annexe.

2.1 - Coplait

A la fin du mois de février 1985, la consommation des crédits COPLAIT (hors les sommes prévues pour l'achat des animaux) était réalisée à environ 98 p.100 soit 24 651 193 F sur 25 200 000 F. Il faut signaler que 4 000 000 F supplémentaires ont été provisoirement récupérés par COPLAIT sur l'achat du mélangeur (qui était inclus dans la partie investissement de CETRALAIT) pour régler des factures d'aliments urgentes.

2.2 - CETRALAIT

Les dépenses engagées s'élèvent à 20 083 141 F soit 67,3 p.100 du montant alloué (compte tenu de la dépense de 4 000 000 sur le coût du mélangeur).

Les prévisions des dépenses à effectuer sur les crédits restants sont les suivantes (il reste 9 716 859 F).

Produits chimiques pour les analyses de lait	621 805
Réfrigérateur pour les médicaments à Sangalkam	155 763
Progiciels agricoles	1 500 000
Mélangeur	500 000
Carburant (probablement à remanier)	797 883
Complément de facture pour les médicaments	500 000
Ésacheuse NOVA	150 000
Bidons de lait	650 000
Tanks refroidisseurs	300 000
Aménagements Sangalkam	1 000 000
Identification des animaux	250 000
Semences pour IA	1 300 000
Indemnités	210 000
Divers (azote, petit matériel, analyses, doc, main-d'oeuvre, téléphone, entretien des véhicules, imprévus...).....	690 408

ANNEXE

N° Compte	COPLAIT		CETRALAIT	
	Pr&isions	Réalisations	Pr&isions	Réalisations
6104 - Aliments médicaments	11 000 000	9 788 480 1 120 311		
6106 - Emballage			550 000	1 043 400
6151 - - Entretien			50 000	
		- v - v -		
6154 - Fournitures bur.			500 000	247 294
6157 - Azote			400 000	112 200
6158 - Carburant lubrifiant			2 500 000	1 702 117
61592 - DOC.			300 000	258 175
		- Y -		
61599 - Divers consommés	3 500 000	2 452 362	500 000	597 158
628 - Transport		2 640 000		
0315 Entretien mat de transport	500 000		1 000 000	74 786
63142 - Entretien mat. et outillage	1 000 000			
6339 - Semis ext.			1 000 000	1 100 057
652 - MOT			700 000	670 898
6539 - Indemnités			420 000	210 000
2308300 - Bat. aménage- ments bureaux			3 000 000	498 016

.../...

230883204 - Mob. et Mat. LABO			1 500 030	49 500
23083202 - Mélangeur			4 500 000	4 003 000 Divers aliments payés sur cette rubrique
23083205 - Appareil et outillage Labo			600 000	
2308330 - Mob. et Mat. de bureau			1 500 000	816 000
2383400 - Véhicules tourisme			7 260 000	7 099 500
2383405 - Moto et mob.			900 000	911 740
23083401 - Véhicule utilitaire	7 200 000	3 650 000		
6102 - Achat animaux	20 000 000			
622 - Divers et voyages et déplacements			2 680 000	492 300
TOTAUX	45 200 000	24 651 153	29 800 000	20 083 141